

Profils de clients Personnes âgées

Les logements protégés peuvent aider les personnes âgées qui éprouvent des difficultés croissantes à gérer leur vie quo dienne voire craignent de ne plus pouvoir y faire face.



Pierre Müller, 77 ans
Se bat contre des problèmes de genou

Monsieur Müller – un client typique pour l’habitat protégé de catégorie **D**

Monsieur Müller a 77 ans. Depuis le décès de sa femme il y a deux ans, il vivait seul dans un appartement de 3,5 pièces au troisième étage d’un bâtiment coopératif. Il recevait régulièrement la visite de sa fille, qui habitait dans le village voisin. Comme il n’a pas de voiture, elle l’aidait pour les courses et les contacts avec les autorités. Il participait deux fois par mois à des soirées jass avec d’anciens collègues.

Monsieur Müller vit au même endroit depuis 45 ans, s’est toujours occupé des affaires du village et connaît de ce fait personnellement beaucoup d’habitants. Lorsqu’il fait mauvais, il éprouve une douleur lancinante dans le genou droit. Celle-ci est due selon lui à « 30 ans de travail dans la construction ». Il y a deux mois, il a déménagé dans un logement protégé. Il explique avoir choisi cette solution en raison de son genou toujours plus douloureux lors de la montée des escaliers et du déménagement de sa fille à Zurich. « Il m’a paru clair que je devais quitter mon appartement de 3,5 pièces, d’autant plus que celui-ci était devenu trop grand pour moi ». Il apprécie d’habiter maintenant dans un deux pièces au troisième étage avec ascenseur. Monsieur Müller profite volontiers de la prestation d’aide au ménage, qui lui est proposée toutes les deux semaines. Son logement se situe au cœur du village. Monsieur Müller raconte : « Je mange maintenant plus souvent avec d’autres collègues à la retraite le midi. Il y aura aussi une soirée jass dans mon immeuble le mois prochain. Si mon genou me cause à l’avenir davantage de problèmes, mon logement protégé me permettra de bénéficier d’une aide supplémentaire ». Il ajoute en souriant : « On ne rajeunit pas ».



Georg Rivier, 84 ans
Sa vue baisse et sa femme a besoin d’aide

M. et Mme Rivier – des clients typiques pour l’habitat protégé de catégorie **C**

Monsieur et madame Rivier habitent depuis 35 ans dans leur propre maison près de Neuchâtel. Madame Rivier a 78 ans et souffre depuis deux ans d’une insuffisance cardiaque. Elle dépend de services d’aide et de soins à domicile. Monsieur Rivier, qui a 84 ans, fait les courses et aide sa femme dans la vie quotidienne. Chaque semaine, cet ancien professeur donne bénévolement des cours à des enfants de langue étrangère. Il est en bonne santé ; seule sa vue a baissé en raison de son âge. Ne se sentant pas sûr de lui lorsqu’il conduit, surtout le soir, il aimerait rendre son permis de conduire.

La maison de la famille Rivier est isolée et accessible uniquement en voiture. Les époux ont déjà discuté de diverses solutions et envisagé d’utiliser plus souvent le service de transport ou de se faire livrer leurs denrées alimentaires. Ils ne savent cependant pas s’ils pourront continuer à entretenir leur jardin. Ils craignent tous les deux de perdre des contacts s’ils ne peuvent plus aller voir leurs amis en voiture. Madame Rivier suppose en outre que son insuffisance cardiaque pourrait à l’avenir la gêner encore davantage au quotidien. C’est pourquoi ils ont décidé de signer un contrat pour un logement protégé et de vendre leur maison. Le nouveau logement est facilement accessible en transports en communs et propose toutes les prestations d’aide dont les époux Rivier ont besoin aujourd’hui. Madame Rivier ajoute : « Cette décision est aussi la meilleure sur le plan financier car aucun de nos enfants ne reprendra notre maison. Mon mari pourra en outre continuer à exercer son activité bénévole sans voiture ».



Isabella Agustoni, 68 ans
Souffre de sclérose en plaques

Mme Agustoni – une cliente typique pour l’habitat protégé de catégorie B

Madame Agustoni a maintenant 68 ans. Elle souffre depuis 15 ans de sclérose en plaques et cette maladie nerveuse restreint fortement ses mouvements. Ces dernières années, elle est devenue de plus en plus dépendante de services d’aide et de soins à domicile ainsi que d’aide au ménage. Il y a quatre ans, elle a donc décidé d’emménager dans un logement protégé parce qu’elle avait parfois besoin d’une aide nocturne et que le service d’aide et de soins à domicile ne pouvait pas la lui garantir dans sa commune à l’époque. Aujourd’hui, madame Agustoni a besoin d’aide pour se lever, faire sa toilette, s’habiller et marcher. Les poussées répétées de la maladie l’obligent à faire régulièrement appel à quelqu’un pour ses repas, lui posent des problèmes quand elle va à la selle et nécessitent d’adapter ses médicaments. Pendant la journée, elle a besoin d’un fauteuil roulant. Lorsqu’on lui demande pourquoi elle n’a pas emménagé il y a quatre ans dans un établissement médico-social, madame Agustoni répond : « À mon âge ? Mon logement protégé propose de nombreuses prestations. Lorsque ma maladie est stable, tout va bien. Je peux participer à beaucoup d’activités ici, dans la maison. Et lorsque la maladie ressurgit, j’ai besoin d’une aide, y compris la nuit. Ici, celle-ci m’est garantie ». Grâce à la présence d’un professionnel des soins 24 heures sur 24 et au fait qu’elle peut adapter son logement à l’évolution de sa maladie sans effort particulier, elle peut vivre de la façon la plus autonome possible. « C’est pour cela que je me sens ici en sécurité et que je profite autant que possible de la vie ». Aussi va-t-elle retrouver aujourd’hui sa voisine pour une conférence sur des voyages en Amérique latine. C’est l’un des nombreux événements proposés par la maison aux-quels elle participe volontiers lorsqu’elle le peut.



Heidi Keller, 88 ans
Atteinte de démence

Mme Keller – une cliente typique pour l’habitat protégé de catégorie A

Madame Keller a 88 ans et a vécu avec son mari pendant 6 ans dans un logement protégé. Il est décédé il y a deux ans. Les époux entretenaient de bons contacts avec leurs voisins. « Nous nous entraînions dans la vie quotidienne », évoque madame Keller pour décrire ces bonnes relations. Depuis six mois, sa mémoire lui joue de plus en plus de tours et elle a davantage de peine à effectuer les tâches de la vie quotidienne comme faire la cuisine, mener des conversations et utiliser la télévision. Elle a aussi déjà mentionné à sa fille en passant qu’elle était tombée la nuit. Le professionnel indique que, malgré les invitations et les nombreuses offres de loisirs, elle ne quitte plus que rarement son appartement. Elle passe souvent ses journées seule chez elle, est de plus en plus confuse et ne retrouve souvent plus son logement.

Un professionnel des soins de l’équipe présente 24 heures sur 24 prévoit avec elle et sa fille la mise en place des mesures de soutien dont elle a besoin. Sa fille craint que la sécurité de sa mère ne soit plus garantie dans un logement protégé en raison de la détérioration rapide de son état de santé. Le professionnel des soins peut la rassurer. L’équipe est capable de gérer la situation. Le logement protégé dispose de professionnels spécialisés dans les soins aux personnes atteintes de démence sénile. De nombreuses visites de contrôle sont prévues, y compris la nuit, ainsi qu’un accompagnement au sein de la maison, au restaurant et lors des loisirs. Sur la base de l’évaluation des soins, le professionnel propose de discuter de mesures diagnostiques et thérapeutiques avec le médecin de famille. Cette planification permet également de fortement sécuriser les personnes tout en leur garantissant une bonne qualité de vie. La fille de madame Keller estime que cela répond au souhait de sa mère : « Lorsqu’ils ont choisi un logement protégé, mes parents ont opté pour cette institution parce qu’ils voulaient éviter de déménager une nouvelle fois à un âge avancé ou de passer la fin de leur vie dans un hôpital ».